

Communauté de communes

Pour l'élection du président, il faudra patienter

Le report du 2^e tour des municipales met de facto sur la touche les élections communautaires prévues le 9 avril.



Patrice Raffarin (à gauche) et Lionel Quillet. © E.L.

De Rivedoux-Plage à Saint-Clément-des-Baleines, les noms des maires sont connus et avec eux, pour les communes de plus de 1 000 habitants (Rivedoux-Plage, Sainte-Marie-de-Ré, La Flotte, Le Bois-Plage, Saint-Martin-de-Ré, La Couarde-sur-Mer et Ars-en-Ré), ceux des élus appelés à siéger à la Communauté de communes de l'île de Ré.

A Loix et à Saint-Clément-des-Baleines, l'installation des conseils municipaux officialisera deux nouveaux noms.

Reste une grande inconnue au bout de l'île, aux Portes-en-Ré, où un second tour doit se tenir di-

manche 22 mars pour désigner dix élu(e)s. Ou plutôt devait se tenir.

Suite à l'allocution du président de la République, lundi 16 mars peu après 20 heures, ce second tour est reporté sans doute au 21 juin.

Lionel Quillet candidat

Comme il nous l'avait annoncé en cas de succès aux municipales dans sa commune, Lionel Quillet, réçu de Loix et président sortant de la Communauté de communes, sera candidat à sa propre succession. « Je ferai une proposition de majorité à neuf (maires, ndlr) dans laquelle les autres élus seront les bienvenus pour travailler à nos côtés », indique Lionel Quillet, dans l'attente, bien sûr, des résultats aux Portes-en-Ré.

Le maire de Rivedoux-Plage n'a pas été convié à la réunion organisée mardi après-midi. « Je ne travaillerais pas avec Patrice Raffarin », répond Lionel Quillet. Absent également, Gérard Juin nous confirme vouloir prendre son temps et consulter ses colistiers.

Si certains prêtaient au maire de Rivedoux-Plage un désir caché de prendre du galon, ils font fausse route. « Je ne serai ni candidat à la présidence, ni candidat à un poste de vice-président par souci d'intégrité et d'honnêteté intellectuelle. Il faut être correcte », assure l'édile.

Abstention record dans le département

Ce n'est malheureusement pas une surprise. Ce premier tour des élections municipales 2020 aura été marqué par une très faible participation. Moins d'un électeur Charentais-Maritimes sur deux s'est rendu dans un bureau de vote. Le taux d'abstention est de 54,15 %. Malgré les appels au civisme, au sursaut démocratique, la peur aura sans doute été trop grande pour de nombreux électeurs. En effet, depuis l'annonce des premières mesures fortes de confinement, suite au Covid 19, par le président de la République, le jeudi 12 mars, trois jours seulement avant la tenue du scrutin, aura eu un effet négatif. Ainsi, entre 2014 et 2020, 20 % de Charentais-Maritimes en plus ont boudé les urnes. Traditionnellement, les élections municipales enregistrent pourtant des bons scores. En 2014, la participation avait été de 65,09 %. Six ans plus tard, le week-end dernier, elle a atteint péniblement 45,85 %, soit 229 959 votants sur les 501 553 électeurs inscrits dans le département.

Second tour dans les grandes villes

Sans surprise également, la tenue d'un second tour dans les quatre grandes villes du département : **La Rochelle** (voir notre article en page 19), Rochefort, Saintes et Royan.

A **Rochefort**, avec 44,52 % des suffrages, le maire sortant Hervé Blanché (Les Républicains) est arrivé largement. Le candidat socialiste Rémy Letrou peut se maintenir au second tour avec 21,58 % ; ainsi que le centriste Alexis Blanc, avec 13,94 % des voix. C'est fini en revanche pour Dominique Droin (9,24 %), la liste citoyenne Cap Rochefort (7,58 %) et Lutte ouvrière (3,14 %).

A **Saintes**, cinq listes peuvent se maintenir au second tour. Jean-Philippe Machon, maire sortant de Saintes, arrive en tête avec 21,59 % des voix, suivi de près par son ancien adjoint Bruno Drapron (20,51 %). L'union de la gauche avec Rémy Catrou arrive troisième avec 19,12 %. Pierre Dietz est quatrième (17,60 %) et Pierre Maudoux cinquième (11,83 %).

A **Royan**, quatre listes peuvent se maintenir. Patrick Marengo, le maire sortant se classe premier (47,27 %), suivi de Thomas Lafarie (LREM) (21,39 %), de l'union de la gauche portée par Jacques Guiard (14,15 %). Le Rassemblement national est relégué en 4^e position (12,34 %).

Et pour cause : la commune a engagé un recours sur deux points du Plan local d'urbanisme intercommunal. En revanche, Patrice Raffarin c'est pour qui il votera. Et ce ne sera pas pour Lionel Quillet.

En raison des mesures liées à l'épidémie de coronavirus, l'installation du futur conseil communautaire ne devrait pas être possible avant juin. ■

E.L.